

LACUNES 6: PEUPLES LES MOINS ATTEINTS

Question principale en vue de l'action collaborative

Comment les chrétiens actifs dans l'Église, les organisations para-ecclésiastiques et le monde du travail peuvent-ils collaborer pour identifier, évangéliser et former les personnes qui n'ont qu'un accès limité, voire aucun accès, à l'Évangile ?

Description

La majorité des efforts du Mandat missionnaire sont dirigés vers les populations qui ont actuellement accès à l'Évangile. Cependant, de nombreuses personnes n'ont qu'un accès limité, voire aucun accès, à l'Évangile. Ces populations non atteintes et marginalisées sont souvent déconnectées des structures traditionnelles des Églises, mais sont connectées à une variété d'institutions gouvernementales, éducatives, médicales et commerciales. Évangéliser les non-atteints reste donc une priorité pour la collaboration missionnaire entre l'Église, les organisations para-ecclésiastiques et le monde du travail. Prenant acte de la nécessité d'évangéliser les peuples les moins atteints du monde, cette conversation explore dans la prière :

Questions pour collaborer

- Comment les organisations missionnaires, les Églises et les travailleurs peuvent-ils accroître l'accès à l'Évangile pour les peuples les moins atteints ?
- Quels sont les efforts du Mandat missionnaire, spécifiques à la région, nécessaires pour évangéliser ces personnes ?
- Comment améliorer la collaboration et partager les efforts pour évangéliser ces personnes ?

Thèmes annexes

- Identification, documentation et communication des besoins des populations les moins atteintes
- Possibilités de collaboration organisationnelle pour les populations les moins atteintes
- Groupes de population non atteints
- Populations marginalisées
- Hindouisme
- Bouddhisme
- Judaïsme

Préparation avant Séoul 2024

Veillez lire les parties suivantes du Rapport sur l'état du Mandat missionnaire :

- Introduction du groupe de travail sur la théologie ;
- Partie I, État actuel du Mandat missionnaire dans le monde, présentée sous forme de texte et de graphiques ;
- Partie II, les articles intitulés « Essor de l'Asie », « Essor de l'Afrique » (page 140), « politique radicale », puisez également dans les articles « droit à la liberté », « persécution religieuse » et « Opportunités pour les personnes porteuses de handicap », voir d'autres articles sous « Qu'est-ce qui est équitable et juste ? » ;
- Partie III, choisir la région dans laquelle vous travaillez ou servez principalement dans l'Église ou le mouvement para-ecclésiastique.